CYAZYPYR® 100 SE MUP

SUSPENSION INSECTICIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF: Cyantraniliprole 100 g/L

Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193 % à titre d'agent de conservation -OU-

Contient du 5-Chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one à raison de 0,00084 %, 2-Methyl-2H-isothiazol-3-one à raison de 0,00028 % et Bronopol à raison de 0,0088 % à titre d'agent de conservation

Avertissement, contient l'allergène soja

N° D'HOMOLOGATION 30903 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LA PEAU SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET: Vrac

FMC of Canada Limited 6755 Mississauga Road, Suite 204 Mississauga, ON L5N 7Y2 1-833-362-7722

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PRÉCAUTIONS:

- EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS
- Provoque une irritation cutanée. Ne pas mettre sur la peau.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Bien se laver avec du savon et de l'eau après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.
- Ne pas contaminer toute étendue d'eau.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, et des aliments pour les humains ou les animaux. Garder le contenant fermé. Afin de prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments pour les humains ou les animaux.

ÉLIMINATION:

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Pour les urgences médicales composer le 1-800-331-3148 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILSATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

^{md}/mc CYAZYPYR est Marques déposées/de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée